



FINANCES
PUBLIQUES

Au cœur des luttes

SYNDICAT CGTR-Finances publiques

DECLARATION DE LA CGTR-FINANCES PUBLIQUES AU CSAL DU 16 DECEMBRE 2025

Monsieur le Président,

Depuis des années, notre belle DGFIP est idéologiquement, bien méthodiquement démantelée :

Plus de 30 000 emplois supprimés, restructurations incessantes, abandons de missions.

Notre administration est exsangue, les agents sont épuisés, leur engagement et leur professionnalisme, pourtant jamais démentis, sont mis à rude épreuve.

Qu'à cela ne tienne, l'ultra libéralisme en veut toujours plus, sa voracité est sans limites, il faut détruire les services publics.

Le projet de loi de finances pour 2026 prévoit une nouvelle saignée. La DGFIP concentrerait près de 40 % des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État, avec plus de 550 postes supprimés, chiffre appelé à augmenter dès 2027, comme l'a reconnu la ministre devant la commission des finances. À cela s'ajoutent les orientations gouvernementales visant à durcir encore le non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite selon les scénarios envisagés.

C'est dans ce contexte de sous-effectifs chroniques, de charges de travail en constante augmentation et de dégradation continue des conditions de travail que la direction nous interroge sur la création d'un centre de contact pour les professionnels à Saint-Benoît lors de ce CSAL expédié.

Derrière le discours de modernisation et de professionnalisation de l'accueil, la CGTR Finances publiques alerte sur la généralisation d'un modèle de travail en plateau fondé sur la dématérialisation massive, la gestion de flux d'appels nationaux indifférenciés et la pression permanente des indicateurs, avec des conséquences bien connues sur la santé des agents : **stress, fatigue cognitive, épuisement professionnel et perte de sens du travail.**

Pour les futurs collègues du CC Pros de Saint-Benoît, de nombreuses interrogations demeurent : effectifs réellement prévus, organisation du travail, horaires décalés liés au fonctionnement à l'heure de Paris, prévention des risques psychosociaux. Le fait que ce centre soit le premier CC Pros en outre-mer impose des garanties renforcées.

La CGTR Finances publiques tient néanmoins à rappeler que la création du CC Pros de Saint-Benoît entraînera vraisemblablement des emplois supplémentaires au sein de la DRFiP de La Réunion, et qu'à ce titre, ce CC pro ne peut être abordé uniquement sous un angle négatif.

Mais la CGTR Finances publiques le dit clairement : ces emplois ne sauraient se faire au rabais ni au détriment de la santé et des conditions de travail des agents.

La CGTR Finances publiques y veillera, comme elle l'a toujours fait.

C'est dans cet esprit de vigilance et d'exigence que la CGT abordera ce dossier afin que ce projet ne se traduise pas une nouvelle fois par une dégradation des conditions de travail.

Les élus avec voix délibératives et l'expert au CSAL: Thierry DONADIO, Renaud BRAVIN et Damien LHOMOND.